Régie d'Electricité de Thônes

EPIC Régie d'électricité de Thônes
8 Voie Eugène Fournier Bidoz
74230 THÔNES
www.ret.fr
RCS : 776628976 TC d'Annecy - SIRET : 77662897600024
N° de TVA intracomm. : FR96776628976

facture d'électricité
tarif réglementé bleu

Dépannage 24h/24 - 7j/7
04.50.32.17.17
Coût d'un appel local
référence acheminement : 86602928300044

Votre contact
Accueil clientèle - 04.50.32.17.17
service-client@ret.fr
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Votre référence à rappeler :

contrat n° xxxx

client titulaire

co-titulaire

espace de livraison

offre	**tarif bleu - TH**
service	**base**
puissance souscrite	**12 kVA**
réglage de la protection	**30 A**
type de compteur	**AMM**

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	août 24	nov 24	févr 25	mai 25	août 25
base	**1293**	**1191**	**4371**	**2525**	**1244**

facture n° xxxx du 07/08/2025

électricité du 02/05/2025 au 02/08/2025 : 1 244 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	**216,56 €**
TVA	53,58 €
autres taxes	51,33 €
total TTC	**321,47 €**

Merci de votre règlement avant le 23/08/2025

Date approximative du prochain relevé 02/09/2025
Date approximative de la prochaine facture ... 15/11/2025

votre talon de paiement

Pour les modalités de paiement se reporter au verso de la facture

Nom du client :
M MIKAEL CRETON
Référence du payeur :
863624

Numéro du compte client :
64125

Numéro du contrat :
17316
Offre :
tarif bleu - TH

Référence de la facture :
957411T
Date de la facture :
07/08/2025

Montant à payer :
321,47 €

Talon à joindre à votre règlement

Merci de votre règlement avant le 23/08/2025

Nom du client :
Référence payeur :
Numéro de compte client :
Numéro du contrat :
Offre : **tarif bleu - TH**
Référence de la facture :
Date de la facture : **07/08/2025**

NET A PAYER : 321,47 €

Ne rien inscrire sous ce trait. Ne pas plier

XXXXXXXRET

01 0000064125 00000032147 63

part fixe					€ / an	montant en €
prime fixe du 1 août 2025 au 31 octobre 2025 (puissance souscrite de 12 kVA - 3 mois)					198,12	49,53
part variable					**€ / kWh**	**montant en €**
postes tarifaires	anciens index *en italique si estimés*	nouveaux index *en italique si estimés*	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 02/05/2025 au 02/08/2025				compteur n° **022276195107**		
base	15 764	17 008	1	1 244		
base - barème du 02/05/2025 au 31/07/2025				1 220	0,1343	163,85
base - barème du 01/08/2025 au 02/08/2025				24	0,1327	3,18
total HT						**216,56**

taxes et contributions	assiette	taux	montant en €
taxe communale	1 244	0,00 € / kWh	0,00
cspe	1 244	0,0337 € / kWh	41,92
cta	42,91	21,93 %	9,41
tva	267,89	20,00 %	53,58
total TTC			**321,47**

communication

A noter : Client aux tarifs réglementés, vous pouvez souscrire à tout moment sans frais à une offre de marché chez le fournisseur de votre choix. Comparez gratuitement les offres, dont celles à tarif dynamique potentiellement plus risquées, sur energie-info.fr

- part acheminement HT: 104,22 €

- tle (taxe communale, départementale) : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de ces taxes est reversé aux collectivités locales qui les ont instituées.

- cspe : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé.
L'ensemble des tarifs est disponible sur www.ret.fr ou à notre accueil clientèle.
Tout retard ou incident de paiement engendre des pénalités facturées conformément aux 6.3 des Conditions Générales de Vente
Origine de l'électricité : Nucléaire 74,5 %, Gaz 7,7%, Hydraulique 7,2 %, Fioul 0,4 %, Charbon 0,3 %, Autres énergies renouvelables 9,9 %.
Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).
En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.
Cette facture doit être conservée 5 ans.

votre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- En espèces ou carte bancaire : au guichet de la Régie d'Electricité de Thônes

- Par chèque bancaire : établi à l'ordre de Régie d'Electricité de Thônes et directement adressé à Régie d'Electricité de Thônes - BP 30 - 74230 THONES

- Par internet : depuis votre espace client (https://espace-client.ret.fr)

- Par virement : à l'ordre de Régie d'Electricité de Thônes IBAN : FR76 1007 1740 0000 0020 0058 843 - BIC : TRPUFRP1

références internes : 64 125 / 1037